

**Ministère de la Région de Bruxelles-
Capitale**
A.A.T.L. – D.U.
A l'attention de
Monsieur Albert GOFFART
Directeur
C.C.N. - Rue du Progrès, 80 / bte 1

B – 1035 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : 04/pfd/164719
N/Réf : AVL/KD/BXL-6.25/s.376
Annexe : 1 dossier

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Rue des Alexiens – rue du Poinçon.

1. Aménagement d'un jardin vertical, avec cascade et espace de détente public.
2. enlèvement et remplacement de deux enseignes sur la façade de la Clinique César de Paepe.
(**Permis d'urbanisme - Dossier traité par Mme C. Defosse – D.U.**)

En réponse à votre lettre du 26 août 2005, en référence, reçue le 1 septembre, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 21 septembre 2005, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis ?????

Rappel : 17/04/96: Jardin vertical sur le tracé de la Jonction, à proximité de l'église de la Chapelle (demande de l'auteur de projet) : avis défavorable : « *La CRMS encourage la revalorisation de ce quartier mais ne peut accepter le projet présenté, celui-ci ne tenant aucun compte de l'environnement du site et de la tradition bruxelloise. Par ailleurs, les problèmes techniques ne sont pas abordés et l'entretien du jardin paraît difficile.* »

Situation

Partiellement dans la zone de protection de l'ancien Hôtel d'Ittre, rue du Poinçon/ rue Philippe de Champagne.

Le terrain appartient à l'IHECS, il est occupé par la Ville par emphytéose et mis à la disposition de la Région/IBGE pour y faire un jardin vertical.

AP = Luc Schuiten

Terrain de 193,86m²

Fait partie du parcours de liaison entre le haut et le bas de la Ville.

Projet

Cascade accompagnée d'un espace de détente pour les étudiants, tables, poubelles, éclairage public et spécifique à la cascade et aux bacs à plantes, plaque explicative et réfection du trottoir, + nichoirs d'été et cavernes d'hibernation pour les chauve-souris.

Structure portante en blocs de béton qui vont servir de fond au parement réalisé en matériaux de récupération (dalles de trottoir, briques de terre cuite, pierres naturelles cassées...). Le parement est réalisé sur place suivant l'inspiration de l'auteur de projet. Il est constitué de dalles de 30x30 cm en béton de réemploi qui seront cassées et présentées sur la tranche de la cassure (horizontalement, verticalement, de biais ou en éventail)

Réalisation (Cascade, Capteurs solaires, Réseaux d'eau de pluie)

Le descriptif des techniques (3 phases) est joint.

Technique mise au point dans son jardin à Schaerbeek avec des jardiniers professionnels

Essais des chutes d'eau déjà réalisés par une entreprise spécialisée

Ensemble de bacs rocheux couverts de végétaux, en trois niveaux : 9m-4m-0,90m. trois pompes alimentent les trois cascades en série en fonction de l'intensité de l'éclairage, avec un débit maximum de 30m³/h et une surface de panneaux photovoltaïques de maximum 50m² (placés sur le toit de la clinique) + électro-vannes pour alimenter successivement la cascade supérieure en fonction de la puissance électrique et du débit la deuxième cascade débordant librement dans la première et ainsi de suite. Le débit et la hauteur d'eau sont donc proportionnels à l'intensité de l'énergie solaire, et l'aspect de la cascade sera toujours différent.

Récupération des eaux de pluie de la clinique pour l'arrosage automatique via une citerne de 20.000litres située dans les locaux techniques (peut servir aussi à l'évaporation de l'eau dans les cascades (bambous demandent 1m³ d'eau par jour !)

Porte d'accès dans rue du Poinçon

Echelles d'accès à l'arrière du décor

Plantations

Proposition de plantations jointe :

plantes de rocailles et plantes grimpantes adéquates pour un milieu alcalin.

Bacs : + graminées, petits bambous. Grands bambous le long du mitoyen, mousses et fougères

Structures et fondations

Charge de la structure hors sol de 1000 tonnes, sur 40m².

Les essais montrent qu'il faut réalisés des pieux vissés au niveau des fondations, à 1m des murs mitoyens.

Radier inférieur (niv. 19.20) au niveau du terrain actuel.

enlèvement et remplacement de deux enseignes sur la façade de la Clinique César de Paepe.

Modification des enseignes

Déplacent leur enseigne et les remettent en façades

Lisibilité pour un service d' « urgence » : vertical ! remettre en horizontal (règlements spéciaux pour hôpitaux ?)

Rue du Poinçon : dans zone de protection

Entretien

IBGE, IHECS, Ville

Rail supérieur avec câble et couteau pour la taille du lierre (mitoyen du Poinçon)

Sécurité

Panneau sera mis pour décliner toute responsabilité

Mobilier urbain

Table basse (50cm) en béton le long du muret inférieur des plans d'eau, avec surface en béton lissé

Poubelle standard agréée par la Ville

Plaque d'information en cuivre en trois langues dans une des tablettes en béton lissé

Spots

Dalles

Pavés de porphyre

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

C.c. :